

arabelle

Foyer d'hébergement  
avec crèche

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

64, avenue des Grandes-Communes – 1213 Onex /Genève  
CCP : 12-17615-0 – Tél. 022 792 70 84 – Fax 022 792 47 80  
E-mail : [info@foyerarabelle.ch](mailto:info@foyerarabelle.ch) – Site : [www.foyerarabelle.ch](http://www.foyerarabelle.ch)

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

**Mot de la présidente de l'association**

**Mot du directeur de l'institution**

**Retour sur l'année 2016 : activités et bilan**

### **Secteur Foyer**

- Les principales activités
- Collaboration avec la crèche
- Les partenaires
- Les secteurs administratifs
- Humaines ressources
- La vie à Arabelle
- Cuisine
- Remerciements d'une ancienne résidente

### **Secteur Crèche**

- Pédagogie
- Animations et activités
- Aménagement

### **Ressources humaines**

- Répartition des postes et collaborateurs au 31.12.2016

### **Ressources financières**

- Subventions publiques
- Dons privés
- Fonds de Solidarité

### **Statistiques 2016**

- Femmes hébergées au foyer Arabelle, victimes de violences domestiques
- Évolution de l'hébergement au foyer Arabelle
- Rapport de performance

### **Exercice financier**

- Rapport de l'organe de révision des comptes
- Bilans et comptes d'exploitations comparés au 31.12.2015 et 31.12.2016
- Répartition des produits et des charges

### **Remerciements**

### **Le comité de l'association**

## **MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION**

---

Au moment où je m'apprête à rédiger ce message, j'apprends avec tristesse le décès de notre membre d'honneur, Madame Simone de Moerloose.

Madame de Moerloose était l'une des membres fondatrices d'Arabelle. Elle en a été la présidente à plusieurs reprises et était restée, après son départ du comité, une membre fidèle, attentive et engagée.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette femme généreuse qui pensait que « la relation devait prévaloir sur la gestion » et qui mettait « l'humain » au centre de toutes les préoccupations. Le comité, les collaborateurs et les membres de l'association présentent à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Ce n'est pas chose facile que de revenir sur cette année 2016 car elle fut, pour moi et pour Arabelle, une année de remise en question, une année de réflexions, une année d'attente. La décision du comité de se séparer de la directrice a été contestée par plusieurs membres de l'association. Ces derniers ont demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 3 novembre 2016. Au cours de cette assemblée, les deux parties ont pu exposer leurs points de vue et faire valoir leurs arguments. Les initiateurs de cette assemblée extraordinaire demandaient qu'elle se prononce sur la révocation de la décision du comité de se séparer de la directrice ainsi que la destitution de la présidente de l'association et son remplacement. Ces deux objets ont été soumis à l'assemblée et ont tous les deux été rejetés. Il appartiendra aux juges, si les parties saisissent les tribunaux compétents, de se prononcer sur ces points.

Cette année a passé et, malgré les doutes, les critiques, les succès et les échecs, la magie opère toujours et l'enthousiasme demeure.

Il me suffit de sortir de l'ascenseur qui mène directement au 7ème étage pour être happée, intégrée à cet espace de vie qu'est le foyer Arabelle, pour me sentir fière d'appartenir à cette institution et pour vouloir me battre pour elle.

Quoi de plus beau que des sourires d'enfants pour m'accueillir, des sourires de femmes et des « bonjours » dans plusieurs langues.

Cette année, les circonstances m'ont amenées à exercer une fonction plus opérationnelle au sein de l'institution. J'ai pu me rendre compte que la vie à Arabelle n'était pas un chemin de roses. Elle est faite de petites et grandes joies, de bonnes ou mauvaises nouvelles, de combats gagnés ou perdus, d'espoir et de résilience mais aussi de tristesse, de colère, de révolte, de doutes et de désespérance.

J'avoue que le fait d'avoir partagé une réunion, un repas, une conversation ou un trajet en bus avec les résidentes et d'avoir entendu leurs soucis et leurs souhaits, m'a fait perdre bien des certitudes et a probablement changé quelque chose en moi. La logique des raisonnements est quelquefois remise en question quand il s'agit de l'appliquer à des situations humaines. Il est donc important quand on fait un travail qui touche directement un être humain, de réfléchir aux conséquences de l'application de théories infaillibles d'un point de vue de la logique et d'essayer de trouver une solution « sur mesure » qui tient compte de tous les paramètres de la situation.

La violence laisse inmanquablement des traces sur ceux qui la vivent et sur ceux qui s'en préoccupent. Je n'ai pas échappé à la règle. Les récits de vie des résidentes, les constats sur leurs situations présentes et leurs incertitudes quant à l'avenir suscitent beaucoup d'interrogations sur l'Homme, la Société, les différences et même l'inégalité face au destin.

Ce contact direct avec la vie à Arabelle m'a également permis de réaliser la diversité des situations auxquelles sont confrontées les collaborateurs et la diversité des compétences qui leur sont demandées, en plus de la patience et de la bienveillance. Ils sont tour à tour orienteur professionnel, confident, conseiller juridique, conseiller vestimentaire, confesseur, samaritain et bien sûr éducateur... Ils passent d'une situation à l'autre, sans jugement, sans jamais hausser le ton et gardent dans chaque situation une belle empathie. Grâce à cette attitude les liens entre les

résidentes, leurs enfants et les éducateurs sont bons et permettent d'avancer dans un climat de confiance réciproque.

Grâce à cette année d'immersion dans le monde d'Arabelle j'ai également pu découvrir la vie quotidienne de la crèche et me rendre compte de son importance dans la réalisation des buts de l'institution. Il existe entre les éducateurs des deux entités une belle complémentarité et une réelle collaboration. La communication des observations faites par les éducateurs de la crèche est précieuse et peut être importante pour le futur des enfants. J'ai aussi souvent été impressionnée par les rapides progrès des enfants pris en charge par nos éducateurs de la petite enfance tant sur le plan de la mobilité que sur celui de la sociabilisation. Dans ce domaine aussi nos collaborateurs font un bon travail.

Impossible, dans ce message, de ne pas souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur, Monsieur Marc-Antoine La Torre, qui a pris ses fonctions le 1er mars et qui est donc encore pour quelques mois « le nouveau directeur ».

Les tâches qui l'attendent sont importantes car des changements se dessinent tant sur le plan administratif que sur le plan structurel.

Avec l'aide du comité, il aura pour mission, entre autres, de valoriser les atouts d'Arabelle dans le contexte de l'hébergement et de la prise en charge de femmes et d'enfants victimes de violence, de repenser cette prise en charge en terme d'encadrement, de construction ou de reconstruction du soi, de durée du séjour, de formation professionnelle, d'autonomie et de parentalité afin de préparer au mieux nos résidentes à leur vie future. Monsieur La Torre aura également, avec le comité, la délicate mission de concevoir le nouvel espace géographique d'Arabelle.

Il appartiendra aussi à Marc-Antoine La Torre de nouer, ou de renouer, des liens privilégiés, distendus par l'absence de direction, avec les directions de nos partenaires des réseaux sociaux genevois. Le Comité lui souhaite beaucoup de succès dans ses activités.

Ainsi après cette année de proximité avec le personnel d'Arabelle, quel que soit son statut, et ce mois de collaboration avec le directeur, je regarde 2017 avec confiance.

Je sais que je peux compter sur chacun, que les valeurs des collaborateurs sont les mêmes que celles du comité et des fondateurs de l'Association. Nous partageons tous l'idée que la violence est intolérable quelle que soit sa forme, ainsi que la volonté de soulager ses victimes de ses conséquences tant physiques que psychiques. Ils savent que chaque nouvelle résidente est un recommencement mais que chaque femme et chaque enfant sont uniques, que leurs "vécus" et leurs ressentis sont spécifiques et qu'il faudra se battre contre la bureaucratie, la résignation, le fatalisme ou l'indifférence. Pour tout cela je les remercie chaleureusement.

Comme chaque année ce message est l'occasion d'adresser mes remerciements sincères, et ceux du comité, à nos partenaires financiers publiques et privés, cantonaux ou communaux, aux donateurs, aux cotisants de l'Association et à tous nos collaborateurs grâce à qui nous pouvons accomplir notre mission.

Un très grand merci aux membres du comité pour leur soutien actif, leur écoute et leur collaboration et à tous ceux qui soutiennent ou manifestent leur intérêt par des dons en nature, des signes d'amitié ou leur présence.

Anne-Lise Schweizer  
Présidente de l'Association  
Avril 2017

## MOT DU DIRECTEUR DE L'INSTITUTION

---

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde »

GANDHI



J'ai eu l'honneur de prendre mes fonctions de directeur d'Arabelle le 1er mars 2017. Il est encore trop tôt pour avoir le recul nécessaire afin de faire un premier bilan. Je peux cependant relever l'excellent accueil des collaborateurs, des résidentes et du comité. L'Association Foyer Arabelle, de par son histoire et sa mission, est une actrice importante et renommée dans le paysage institutionnel genevois. Il en découle une vraie responsabilité et un challenge à relever.

Il est donc important pour moi, à travers ces quelques lignes, de présenter ma vision et mon interprétation de mon rôle de directeur, afin de pouvoir répondre aux défis futurs et préciser l'orientation que j'aimerais apporter à Arabelle. Pour cela je définis ma posture à travers trois caractéristiques essentielles.

La première étant la capacité à développer un management bienveillant, construit au travers de la conflictualité des rapports collectifs, dans une finalité de buts communs. Plutôt que de définir l'attitude à adopter envers ses collaborateurs, je préfère adopter une posture critique, mouvante, basée sur des fondements éthiques. J'aime prendre position au cœur de l'action. Je pars du principe que la maîtrise des relations humaines est une superstition et qu'il faut être prêt à se remettre en question, innover, essayer d'encadrer en tenant une position en mouvement. Ma conception de la fonction de directeur est d'assumer la conflictualité inhérente à toute relation collective. Selon moi, la conflictualité n'est pas à considérer comme une guerre ou à des rapports de force ennemis. Le statut hiérarchique est, par définition, un rapport de force, être capable de construire un projet commun et accepté de tous, à travers la conflictualité. Diriger, c'est pour moi prendre une position bienveillante et respectueuse des personnes avec qui je travaille, leurs différences (culture, valeurs, vision, sensibilité, histoire) étant reconnues comme constructives dans un projet collectif. Cette vision des choses permettant d'éviter une attitude paternaliste et de prendre soin de ceux qui prennent soin des usagers.

La deuxième est la prise de conscience que le terrain fait partie intégrante de notre métier. Trop nous en éloigner nous fait perdre cette dimension clinique si importante dans la prise en compte de la souffrance des personnes accueillies et de ses impacts sur l'ensemble de l'organisation. Ceci est un point essentiel pour moi, qui justifie notamment le fait que, diriger une institution socio-éducative demande une expertise et des connaissances du domaine particulièrement pointues. Reconnaître la possibilité qu'un directeur d'institution comme Arabelle ne soit qu'un bon gestionnaire, sans connaissances et attrait du terrain, me semble dangereux pour toutes les institutions. Diriger une institution socio-éducative, c'est s'engager, comprendre, soutenir ceux qui y vivent et travaillent. Le dirigeant fait partie de la même organisation et défend le même projet, participe à la même dynamique collective. Et cela ne doit pas et n'empêche aucunement le directeur de se différencier par son rôle, sa place et ses intérêts. Ceci est une véritable posture à adopter, qui ne s'applique pas facilement et demande de la justesse ainsi qu'une capacité de remise en question permanente.

Enfin, la troisième caractéristique consiste à défendre la portée politique de l'action sociale, afin que nos actions ne soient pas uniquement une prestation offerte pour amoindrir les situations d'injustices, mais plutôt pour permettre la réappropriation et le développement de prestations efficaces au service de la société. Nous devons réussir à mieux démontrer que nos actions éducatives ne permettent pas uniquement d'estomper les effets d'une société d'exclusion, mais qu'elles représentent un investissement bénéfique et primordial pour la société. Il est donc nécessaire de décloisonner les institutions, ceci étant le rôle de la direction.

Animé par la passion de notre mission, je me joins à tous les collaborateurs, bénévoles, financeurs, donateurs afin de permettre à Arabelle d'évoluer sereinement dans un environnement

social en perpétuelle mutation. Pour cela, nous continuerons à placer les bénéficiaires au centre de nos actions, en leur proposant une prise en charge efficace, efficiente et innovante. Ceci afin que nous devenions inutiles dans leur parcours de vie et ce, le plus rapidement possible.

Marc-Antoine La Torre  
Directeur de l'Institution  
Foyer et crèche Arabelle  
Avril 2017

## **RETOUR SUR L'ANNE 2016 : ACTIVITÉS ET BILAN**

---

### **SECTEUR FOYER**

L'année 2016 restera pour les collaborateurs d'Arabelle, pour le comité et probablement pour les partenaires de l'institution, une année particulière. Les péripéties traversées ne les ont cependant pas empêchés de poursuivre leurs réflexions sur l'amélioration du concept à mettre en place pour l'accueil et la prise en charge de femmes et d'enfants victimes de violence ou aux prises avec des problèmes familiaux et sociaux (logement, précarité financière, maltraitance, statut juridique et autres situations déstabilisantes).

Ainsi le foyer et la crèche ont poursuivi leur mission de prise en charge psycho sociale de la mère et des enfants hébergés, jouant ainsi un rôle spécifique dans le contexte genevois des violences domestiques.

Arabelle a accueilli 38 femmes et 47 enfants en 2016. Cela signifie un taux d'occupation de 104,8 %, soit un peu moins qu'en 2015. Cette baisse s'explique par une diminution du nombre d'enfants accueillis et une invasion de punaises de lit dans le courant de l'été, invasion qui nous a contraints de libérer et de maintenir des chambres libres afin de les décontaminer.

Cette année 3 enfants sont nés pendant le séjour de leurs mamans à Arabelle, dont 1 enfant d'une mineure.

Il faut préciser que pendant l'absence de la directrice aucune admission de mineure n'a eu lieu, le SASLP n'ayant pas autorisé la prise en charge de nouveaux cas.

### **Les principales activités**

Une des missions principales d'Arabelle est la prise en charge des résidentes sur un plan psycho-social. Cette prise en charge consiste, dans un premier temps, à les soutenir et à les aider à surmonter les impacts des violences ou des maltraitances subies, au besoin et c'est souvent le cas, avec des professionnels de la santé, médecins, psychiatres, psychologues. Dans un second temps, le processus de reconstruction et de réinsertion, ou d'insertion, peut commencer et se concrétiser par des démarches juridiques (dépôt de plainte, demande de séparation, des stages professionnels ou des cours spécifiques)

Dès son arrivée, la résidente se voit attribuer une éducatrice spécialisée référente qui va l'aider à s'installer, veiller à ce qu'elle, et son/ses enfant/s, disposent des moyens nécessaires (vêtements, affaires de toilette...) pour une vie "normale". L'éducatrice référente va ensuite évaluer les besoins de la résidente et des enfants en tenant compte de sa situation familiale passée, de son statut, de son niveau de formation et de ses compétences linguistiques. Les situations sont multiples, certaines résidentes ont besoin de plus ou moins de temps pour s'adapter et pour surmonter les chocs qu'elles ont subis.

En fonction du rythme de chacune et de sa situation, l'éducateur va tenter de motiver la résidente à suivre des cours de français ou d'intégrer un stage. On sait que sans la maîtrise du français il n'y a guère de possibilités de formation, or une partie de nos résidentes n'ont pas été scolarisées dans un milieu francophone.

Pour compenser ce manque, les résidentes sont orientées sur des cours spécifiques (français, lecture, écriture) dispensés par des organismes caritatifs (Camarada) que nous remercions dans ce rapport, ou des écoles ou associations publiques ou privées.

Cette année encore et dans la suite logique de l'accompagnement des résidentes, des stages en milieu professionnel (EMS, salons de coiffure, magasins divers et grandes surfaces ...) ont été mis en place. Plusieurs résidentes ont suivi cette voie. Le stage a, pour l'une d'entre elles au moins, débouché sur un contrat de formation et, nous l'espérons, sur la découverte d'une vocation.

Ces stages sont importants car ils permettent à la résidente de prouver sa volonté de travailler, de montrer ses capacités ainsi que ses facultés d'adaptation à un milieu professionnel. Ils sont aussi le reflet de ses capacités à respecter des horaires déterminés et à organiser la garde de ses enfants.

Malgré les efforts déployés par les éducateurs, il faut cependant reconnaître que toutes nos résidentes ne participent pas à ces stages car les places sont rares et les contraintes parfois difficiles à assumer pour des résidentes encore fragiles.

Il ne faut pas oublier de rappeler qu'en dehors des projets liés à l'insertion ou réinsertion socioprofessionnelle, Arabelle a continué, en 2016 d'offrir aux femmes et aux enfants un soutien dans leurs démarches administratives, juridiques, médicales, un suivi socio-éducatif individualisé et un travail suivi sur le lien à la parentalité. En plus, l'éducateur référent a été là pour apporter un soutien à la mère qui a rencontré des problèmes dans l'éducation de son enfant ou en cas de problèmes de santé de ce dernier. Ces situations sont fréquentes et les mères n'hésitent pas à solliciter l'aide offerte.

### **Collaboration avec la crèche**

En 2016, la collaboration avec l'équipe éducative de la crèche est restée active. Il a même été décidé de l'intensifier dans le futur dans la mesure où l'enfant passe beaucoup de temps au foyer et qu'il entretient souvent des liens étroits avec les éducateurs du foyer. La mère et l'enfant étant le centre des activités du foyer et de la crèche, il est souhaitable que les deux entités partagent leurs visions et leurs buts. Nous tenons ici à remercier sa responsable pédagogique pour le travail important qu'elle a fourni pendant cette année et pour la qualité de son engagement à l'égard d'Arabelle.

### **Les partenaires**

Enfin, il faut souligner les nombreux contacts entretenus avec les partenaires d'Arabelle dans le réseau social, éducatif et sanitaire genevois parmi lesquels, les collaborateurs de l'Hospice Général, du SPMi, de la Guidance infantile, des HUG, de la FOJ, de l'AMIG, de l'AGETA, d'InforJeunes, du SSJ, de la LAVI, de l'OSEO, des autres foyers d'hébergement genevois, des médecins psychiatres et psychologues privés.

### **Les secteurs administratifs**

Au service du foyer et de la crèche, les services administratifs n'ont pas chômé cette année. Les deux collaboratrices en charge de la comptabilité et du secrétariat ont été sollicitées par tous et se sont montrées très collaborantes et efficaces. Elles méritent notre reconnaissance et nos remerciements sincères.

Les principaux travaux entrepris en 2016 sont les suivants :

- Modifications de circuits électriques pour une mise aux normes actuelles ;
- Changement de lave-linge et de sècheuses et du lave-vaisselle de la crèche ;
- Modifications des accès internet ;
- Introduction de nouvelles statistiques et maintien à jour des anciennes ;
- Introduction d'un nouveau concept pour les alarmes feu.

L'épisode des punaises de lit a mis toutes les équipes sur pieds de guerre. Il a fallu libérer les chambres manifestement infectées, faire venir les chiens pour la vérification des autres chambres, organiser la destruction du mobilier et de la literie infectés et son remplacement, mettre en place la désinfection des chambres infestées et organiser la congélation des vêtements et effets des résidentes concernées, leur fournir des vêtements et du linge pour une semaine. Grâce à la compréhension de la régie, à un don de Trafigura et au fonds de solidarité, et grâce à l'engagement de toute l'équipe des éducateurs, toutes ces démarches ont pu être entreprises dans un temps record et de façon coordonnée. Certaines résidentes ont passé une ou deux nuits dans leurs familles et une chambre de fortune a été installée dans la salle de colloque pour la résidente la plus touchée et son bébé.

L'épisode punaises a duré plusieurs semaines. Il faut espérer qu'il ne se reproduira pas.

## **Humaines ressources**

Cette année encore les veilleurs de nuit du foyer n'ont pas failli et ont accompli leur travail à la satisfaction de tous.

Nous remercions tous nos veilleurs pour le soin qu'ils mettent dans l'accomplissement de leurs missions, tour à tour gardiens de la sécurité des résidentes, surveillants ou interlocuteurs privilégiés.

Pêle-mêle il faut encore mentionner : l'accueil de stagiaires de la HETS au foyer pour 6 mois. Ces stagiaires apportent beaucoup à l'institution, non seulement par la qualité de leur engagement mais aussi par celle de leurs réflexions sur l'organisation du foyer ou l'application des concepts de prise en charge qui leur sont enseignés.

La présence une fois par mois au maximum d'une superviseuse pour les collaborateurs du foyer, et de la crèche si besoin.

La mise en route d'une réflexion en vue d'un nouveau concept informatique pour le foyer et la crèche.

Le départ d'une éducatrice, Gosia Trilles qui a passé plus de dix années à Arabelle et qui était unanimement appréciée et l'arrivée de sa remplaçante, Myriam Ben Nacef à qui nous souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses activités.

## **La vie à Arabelle**

La vie à Arabelle n'est pas faite que de discussions sérieuses, de projets d'avenir ou de retours douloureux sur le passé, elle est aussi faite de moments présents, de rencontres, d'échanges, de rires et de détente. Chaque résidente est libre de se divertir selon ses aspirations pour autant que ses activités ne perturbent pas la tranquillité des autres ou n'empiètent pas sur leurs espaces.

Cette année encore, diverses activités et animations ont été organisées par l'équipe éducative foyer, si possible en y associant les enfants :

Ballades dans la nature, dans la ville et au bord du lac, journée luge en février 2016, visite du marché de Noël de Montreux avec découverte du village du Père Noël et fondue aux Rochers de Naye, soirées cinéma, soirées restaurant, ateliers de bricolage, soirées communautaires à thèmes animées par les éducateurs ou des professionnels du domaine traité.

L'atelier de socio-esthétique rencontre toujours un grand succès et ne désemplit pas.

En 2016, sous la houlette de notre comptable Sylviane Beaud, une chorale regroupant femmes, enfants et personnel a été créée. C'est pour nos résidentes l'occasion de se rencontrer dans un autre contexte et de mettre en valeur des talents cachés tout en étant soumises à une certaine discipline. Un concert est attendu pour la prochaine fête de Noël.

Arabelle a également fêté Noël, une première fois avec la crèche, une seconde fois au foyer. Ce fut l'occasion de partager un bon moment de convivialité avec les résidentes et de déguster les spécialités préparées par nos deux cuisiniers.

## Cuisine

La qualité des repas servis aux résidentes mérite d'être soulignée. Malgré l'abondance et la qualité de cette cuisine, les normes de Fourchette verte restent respectées.

Nos cuisiniers ne se contentent pas de concocter de bons petits plats, ils accueillent également des résidentes pour des stages cuisine ou les assistent lors de la préparation de repas à thèmes ou de plats nationaux. Ils collaborent également avec les éducateurs de la crèche, lors des ateliers pour les enfants.

C'est aussi l'occasion de les remercier dans ce rapport, non seulement pour la qualité de leur cuisine, mais aussi pour la qualité des relations qu'ils entretiennent avec les autres membres du personnel et la direction et pour les féliciter du respect et la bienveillance qu'ils manifestent à l'égard des résidentes et des enfants.

Enfin, c'est grâce à leur gestion rigoureuse des achats et des dons de PARTAGE que les résidentes et le personnel du foyer bénéficient d'une nourriture saine, variée et abondante. Nous tenons d'ailleurs ici à adresser à Partage nos plus sincères remerciements pour leurs dons et nos félicitations pour ses activités et l'efficacité de son organisation.

Nous terminons ce petit tour d'horizon en remerciant une fois encore nos collaborateurs, nos partenaires financiers, nos donateurs, nos membres et tous ceux qui contribuent à faire d'Arabelle ce qu'il est : un lieu de vie, un lieu d'espoir, un lieu de paix et de sécurité mais aussi un lieu de construction, un lieu de passage pour un avenir meilleur.

## Remerciements d'une ancienne résidente



## **SECTEUR CRÈCHE**

La crèche Arabelle est agréée par le service de l'Évaluation des lieux de placement (ELP), service qui est rattaché à la Direction générale de l'office de la jeunesse (DGOJ), qui veille au bien-être, à la protection, à la santé et à la sécurité des enfants et adolescents.

### **Pédagogie**

L'année 2016 a été consacrée majoritairement à la mise en place et la préparation de la pédagogie active "Jouer, c'est magique".

C'est à la rentrée 2014 que l'équipe éducative de la crèche a commencé son cursus de formation à la pédagogie active. Nathalie Hebert, responsable et formatrice à l'ASQEPE (association Suisse- Québec d'échanges pédagogiques) est venue au sein de la crèche former l'équipe au premier volet de cette pédagogie.

Au terme de la première année, l'équipe a montré un réel intérêt pour cette manière de penser l'accueil des jeunes enfants. Elle a souhaité approfondir ses connaissances en la matière. À la rentrée 2016, l'équipe entreprenait déjà sa troisième année de formation "Jouer, c'est magique". Celle-ci a permis de travailler sur les expériences clés des enfants d'âge préscolaire, ainsi que des poupons et trottineurs, d'approfondir les bases de l'observation, pourquoi et quand observer.

Du point de vue pédagogique, l'équipe a constaté que les enfants étaient plus calmes, moins agités au sein des groupes mais également moins rivaux entre eux.

Grâce à l'investissement, à l'enthousiasme et au professionnalisme de tout le personnel de la crèche, nous avons pu mettre en place une nouvelle manière de fonctionner. En effet, les activités de groupe sont maintenant dirigées dans la perspective de l'apprentissage actif. Le rôle de l'adulte est entièrement revu, ainsi que la place de l'enfant durant l'activité initiée par l'adulte. Cette pédagogie revisite le type de relation qui se noue entre les différents protagonistes d'un groupe. L'attention portée aux besoins et aux intérêts des enfants, la résolution des problèmes, l'identification des émotions, la manière de mettre des limites, sont autant d'interventions favorables à la mise en place d'un climat démocratique, d'une nouvelle manière d'appréhender le quotidien auprès des enfants.

Le travail effectué en amont de cette dernière formation, sur l'agencement des groupes, a été d'une grande utilité. La réalité du terrain et des bénéficiaires de la crèche nous a contraints tout au long de l'année, à répondre aux imprévus et à réajuster notre prise en charge ainsi que nos interventions.

Trouver une organisation quotidienne qui permettrait de répondre aux besoins de chaque âge, était le défi à relever. Après plusieurs colloques de groupe et de crèche, dans le but de mettre en commun les expériences de chaque groupe, de parler des difficultés rencontrées et de profiter des solutions de chacun, les différents groupes ont trouvés leur vitesse de croisière.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs de la crèche pour leur capacité à remettre en question leurs pratiques, leur dialogue et leur ouverture d'esprit face à cette nouvelle pédagogie.

### **Animations et Activités**

En plus de ce projet, la vie au quotidien a continué à Arabelle, en offrant aux enfants des moments d'échange individuel avec l'adulte, en proposant des moments de jeux et d'activités. L'équipe de la crèche a organisé un grand nombre d'activités diverses et variées, bricolages, peintures, danses, ateliers cuisine, découverte de l'environnement extérieur etc.

La traditionnelle fête de l'Escalade s'est déroulée sur la journée. Les enfants ont préparé les légumes pour la soupe du repas de midi et la marmite en chocolat a été dégustée en un temps record à l'heure du goûter.

Une animation de la journée a été pensée par un groupe de travail regroupant des stagiaires, des auxiliaires et des éducatrices.

La fête de Noël a été célébrée le 16 décembre, dans un esprit festif. Le groupe de travail de Noël a mis sur pieds un petit spectacle pour les enfants avant l'arrivée du père Noël. Celui-ci a apporté des cadeaux et nous nous sommes tous retrouvés autour d'un goûter confectionné par les enfants, pour clôturer cet après-midi.

D'autres animations et sorties ont été mises sur pied

- Sortie aux Evaux avec le foyer pour une journée activité accro-branche pour les plus grands et parc pour les plus jeunes ;
- Sortie au Jardin botanique ;
- Sortie à la maison de la créativité ;
- Fête de l'été sur la terrasse sous un soleil radieux ;
- Visite de la ménagerie du cirque Knie ;
- Visite des animaux au Bois de la Bâtie ;
- Découverte de la forêt des Evaux ;
- Spectacle de contes à La Nuit du Conte, le 11 novembre.

Cette année encore, les enfants ont pu se rendre deux fois par mois, le vendredi matin, à la Ludothèque d'Onex. Leur permettant ainsi d'assimiler de nouveaux jeux dans un espace autre que celui de la crèche et de découvrir un peu plus leur quartier de vie.

Enfin, nous avons profité des « petits déjeuners à Onex » où tous les gourmands, petits et grands, ont pu partager boissons et croissants.

### **Aménagement**

Lors de la fermeture d'été de la crèche, une nouvelle cloison phonique est venue remplacer l'ancienne paroi accordéon qui séparait les deux groupes.

En automne, de nouveaux lits sont venus remplacer les lits à barreaux des Plumes qui n'étaient plus adaptés à la vie en crèche. De magnifiques lits à étage permettent dorénavant à l'équipe d'endormir les plus petits à hauteur d'adulte en toute sécurité et d'offrir d'avantage d'autonomie aux plus grands qui peuvent désormais entrer par leurs propres moyens dans un lit à leur hauteur.

Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, l'Association Foyer et crèche Arabelle n'a cessé de se développer, prenant en compte les besoins de leurs bénéficiaires. De nouvelles normes d'encadrement dans la prise en charge des enfants et dans l'équipement assujetti aux enfants sont apparues au fil des ans. Le personnel éducatif prévu par les normes cantonales et le personnel administratif a évolué en conséquence.

Le nombre de places offertes actuellement à la crèche est de 20 places à 100% ainsi que 2 places de dépannages d'urgence dans le groupe des Yakari.

Nous avons accueilli 55 enfants au cours de l'année 2016. Le nombre d'enfants inscrits varie de 29 à 32 au gré des arrivées et départs du foyer.

À l'image de la population accueillie, la crèche Arabelle est un lieu de vie dynamique, en constante évolution.

Néanmoins, le respect et les besoins de l'enfant restent le centre de nos préoccupations.

## RESSOURCES HUMAINES

---

### Répartition des postes et collaborateurs au 31.12.2016

#### Secteur foyer

- 5 éducatrices-teurs	3.8	postes
- 1 stagiaire éducatrice HETS	1	poste
- 5 veilleuses-veilleur	1.5	postes
- 1 cuisinier	0.625	poste
- 1 employée de maison	0.5	poste
- 1 superviseuse consultante*	0.007	poste

#### Secteur crèche

- 1 responsable de crèche/adjointe pédagogique	0.8	poste
- 4 éducatrices diplômées Petite Enfance	3.35	postes
- 1 auxiliaire en VAE éducatrice	0.5	poste
- 2 auxiliaires en VAE ASE	1.3	poste
- 1 ASE remplaçante	0.5	poste
- 1 apprentie ASE 2 <sup>e</sup> année	1	poste
- 1 civiliste aide de crèche	1	poste
- 1 cuisinier*	0.625	poste
- 1 employée de maison	0.5	poste
- 1 superviseuse consultante*	0.003	poste
- 2 auxiliaires et 1 ASE remplaçants		

#### Secteur administration

- 1 directrice de l'institution (en arrêt maladie)	1	poste
- 1 adjointe administrative	0.7	poste
- 1 secrétaire administrative	0.6	poste
- 1 coordinateur sécurité-maintenance*	0.15	poste
- 1 employée de maison remplaçante		

#### Total intermédiaire

\*poste occupé par le même collaborateur

**19.46 postes  
pour 34 collaborateurs**

Une bénévole du centre genevois de volontariat est venue régulièrement au foyer donner des cours de français, ainsi qu'une initiation à la self défense.

Une étudiante de l'école HP-Formation est venue effectuer son stage de fin d'études au foyer et a prodigué des massages de détente et bien-être aux résidentes.

Durant l'année 2016, la crèche a également accueilli une stagiaire pré HES, une stagiaire psychomotricienne et une stagiaire de l'École d'éducateur de l'enfance.

<p><b>Durant cette année 2016, 54 personnes au total se sont investies à Arabelle</b></p>
---

## RESSOURCES FINANCIÈRES

---

### Subventions publiques

- ✓ Département Présidentiel de l'État de Genève 
- ✓ Ville d'Onex 
- ✓ Délégation de la Petite enfance en Ville de Genève
- ✓ Communes de : Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Meinier, Satigny, Vandoeuvres.

### Dons entreprises, associations, fondations

- ✓ Banque Cantonale de Genève
- ✓ BIM, Rolf Ulveling
- ✓ Church of Scotland
- ✓ Fondation Trafigura
- ✓ Migros, commission sociale
- ✓ Paroisse Saint-Martin, Onex
- ✓ Socotab Frana SA
- ✓ Plusieurs fondations, associations ou organisations privées souhaitant garder l'anonymat.

### Dons personnes privées

- ✓ Steve Candolfi
- ✓ Xavier Cardenoso
- ✓ Laura Carrard
- ✓ Simone de Moerloose
- ✓ Christiane de Senarclens
- ✓ Jean-Pierre Freiholz
- ✓ Anne-Marie Hagger
- ✓ Anne-Marie Hirt
- ✓ Gabrielle Keller
- ✓ Beat Kreiliger
- ✓ Gabrielle Lambotte
- ✓ Laurence Naville
- ✓ Georges Puissant
- ✓ Brunella Rapin
- ✓ Arabelle Rieder Nakhlé
- ✓ Jeannette Sanchis
- ✓ Yvette Andrée Simond
- ✓ Katia Staehli
- ✓ Danièle Speierer
- ✓ Jean-Jaques Speierer
- ✓ Marina Tosi
- ✓

### Dons en nature

- ✓ L'Association « Un enfant, un cadeau » nous a offert des peluches, des cadeaux, des Pampers et des jetons de manège.
  
- ✓ La Cembra Money Bank AG a fait don d'une jolie ferme-étable, de fabrication artisanale, pour les enfants de la crèche.

- ✓ Une fondation privée a offert des cadeaux de Noël à tous les enfants du foyer.
- ✓ L'Association Partage nous a livré 7'781.56 kg de marchandise durant l'année 2016 (alimentation, produits de nettoyage, d'hygiène et de puériculture), pour une valeur globale de CHF 38'793.05.
- ✓ Firmenich a offert aux résidentes et à leurs enfants une journée d'excursion au zoo de Servion, ainsi que les cadeaux de Noël pour les enfants du foyer.
- ✓ L'action « 2 x Noël », menée par la Croix-Rouge, a fait don de nourriture, vêtements adultes et enfants, vaisselle et papeterie.
- ✓ Notre primeur, Goumaz SA, nous a offert la livraison de Noël.

### **Fonds de solidarité**

En 2016, nous avons utilisé le fonds de solidarité pour un montant de **CHF 30'338.50**. Ce fonds, en faveur des résidentes et de leurs enfants, a permis de financer des animations du mercredi et du week-end (soirées à thème, ateliers de cuisine et bricolage), des ateliers hebdomadaires de socio-esthétique, des frais de traduction, des frais d'interprétariat, des cours de français, des mamans de jour de Chaperon Rouge, et diverses sorties : cinéma, bains de Cressy, cirque et spectacles pour enfants, musée, marché de Noël de Montreux et visite au père Noël aux Rochers de Naye. Le Fonds de solidarité a permis cette année encore de financer les ateliers hebdomadaires de jeux mère-enfant animés par une psychomotricienne de l'École des Parents. Ce fonds a permis également d'acheter des vêtements, des médicaments, un abonnement de quelques mois aux TPG et de payer plusieurs mois de cotisations à l'assurance maladie ou un déménagement, pour certaines résidentes en grande précarité.

### **Fonds Trafigura**

Cette année, la Fondation Trafigura a réitéré son soutien financier, en nous versant à nouveau **CHF 50'000.--**. Ce fonds va nous permettre de renouveler le matériel éducatif de la crèche, ainsi que d'acheter du matériel d'hébergement au foyer.

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance et nos sincères remerciements à toutes les institutions publiques, personnes, entreprises, fondations, associations, qui ont permis à Arabelle, cette année encore, de poursuivre sa mission.

## STATISTIQUES 2016

---

### Au foyer

13'347 nuitées, dont 6'282 pour les femmes et 7'065 pour les enfants  
 38 femmes hébergées et 47 enfants de 0 à 16 ans  
 3 enfants sont nés durant le séjour de leur maman à Arabelle  
 20 femmes sont entrées au foyer en 2016  
 21 femmes ont quitté le foyer en 2016  
 104,48% de taux d'occupation  
 22 nationalités différentes  
 Durée moyenne du séjour : 9 mois  
 Âge moyen des résidentes : 28,3 ans  
 26,32% des jeunes mères enceintes ou mamans sont âgées de 15 à 21 ans  
 81,58 % des femmes hébergées sont victimes de violences domestiques

### À la crèche

55 enfants accueillis à la crèche dont 22 enfants externes habitant Onex et 33 internes  
 3 enfants ont bénéficié d'une place de dépannage après le départ de leur maman du foyer

### Mères avec enfants

### Âge des enfants

Sans enfants / enceinte	4		0 à 2 ans	23
1 enfant	26		2 à 4 ans	12
2 enfants	7		4 à 7 ans	8
3 enfants	1		7 à 14 ans	4
Plus de 3 enfants	0		14 ans et plus	0
<b>Total</b>	<b>38</b>		<b>Total</b>	<b>47</b>

### Motif du séjour, sachant qu'une résidente peut avoir plusieurs problématiques

Problématiques		% du total
31	Violences domestiques, rupture conjugale	81,58%
8	Rupture de liens	21,05%
1	Problèmes psychiatriques	2,63%
2	Mineures	5,26%
3	Grossesse en cours	7,89%
1	Dépendances	2,63%
9	Fin de séjour ailleurs	23,68%

<b>Évolution sur 10 ans</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Total nuitées</b>	10'981	12'176	12'877	13'275	13'930	13719	14'040	13'338	14'449	14'865	13'347
- dont femmes	5'181	6'160	5'953	5'831	6'314	6'541	6'560	6'546	6'522	6'432	6'282
- dont enfants	5'800	6'016	6'924	7'444	7'616	7'178	7'480	6'792	7'977	8'433	7'065
<b>Durée moyenne du séjour</b>	4,5 mois	4,2 mois	4,6 mois	6,9 mois	7,3 mois	8,8 mois	8,7 mois	9,9 mois	11 mois	8,40 mois	9 mois
<b>Nombre de femmes</b>	40	49	42	41	44	38	41	35	34	45	38
- dont avec enfants	35	42	33	34	38	30	34	33	30	42	34
<b>Moyenne âge des femmes</b>	28,5 ans	28,5 ans	26 ans	26 ans	26 ans	27 ans	26,5 ans	27,5 ans	29,1 ans	24,6 ans	28,3 ans
<b>Nombre d'enfants</b>	48	51	50	50	50	47	47	39	44	59	47
- dont préscolaires	35	32	34	40	37	32	38	35	36	49	35

### **Évolution de l'hébergement au Foyer Arabelle de 2013 à 2016**

<b>Année</b>	<b>Nbre de demandes d'hébergement</b>	<b>Nbre d'entrées au foyer</b>	<b>Nbre de femmes hébergées</b>	<b>Nbre d'enfants hébergés</b>	<b>Nbre de demandes refusées</b>
2013	118	17	35	39	101
2014	124	17	34	44	107
2015	123	27	45	59	96
2016	138	20	38	47	118

### Rapport de l'organe de révision

#### ASSOCIATION FOYER ARABELLE

---

##### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Comité de l'association Foyer Arabelle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes), de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'Association contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 11 avril 2017

#### SOCIETE FIDUCIAIRE ET DE COMPTABILITE S.A.

Le Réviseur responsable :  
Aurore COSTIL  
Directrice  
Réviseur avec agrément ASR



**Annexes** : Fascicule des comptes pour l'exercice 2016 comparés à l'exercice 2015

<b>BILANS COMPARES</b> <b>Au 31.12.2016 et 31.12.2015</b>
--

<b>ACTIFS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b><u>Actifs circulants</u></b>		
<b><i>Liquidités</i></b>		
Caisse	1'563.95	3'575.65
CCP 12-17615-0	553'711.65	623'680.71
BCGE	3'698.00	3'697.65
	<hr/> 558'973.60	<hr/> 630'954.01
<b><i>Réalisable</i></b>		
Pensions	94'841.35	118'401.75
Provision pour débiteurs douteux	-11'680.35	-11'680.35
Impôt anticipé	96.50	717.75
Avoirs à recevoir	15'149.20	45'198.28
	<hr/> 98'406.70	<hr/> 152'637.43
<b><u>Total actifs circulants</u></b>	<b>657'380.30</b>	<b>783'591.44</b>
<b><u>Immobilisations</u></b>		
<b><i>Immobilisé (valeur nette)</i></b>		
Gros matériel	19'182.00	4'779.00
Matériel bureau informatique et mobilier	4'158.00	6'517.00
Aménagements, installations	12'750.00	1'436.00
Installations de sécurité	13'849.00	18'108.00
	<hr/> 49'939.00	<hr/> 30'840.00
<b><u>Total immobilisations</u></b>	<b>49'939.00</b>	<b>30'840.00</b>
<b><u>TOTAL ACTIFS</u></b>	<hr/> <b>707'319.30</b>	<hr/> <b>814'431.44</b>

**BILANS COMPARES  
Au 31.12.2016 et 31.12.2015**

<b>PASSIFS</b>	<b>2016 CHF</b>	<b>2015 CHF</b>
<b><u>Capitaux étrangers à court terme</u></b>		
<b><i>Créanciers</i></b>		
Rémunérations dues	10'456.92	4'225.25
Créanciers divers	56'496.29	75'828.10
Produits constatés d'avance	-	700.00
	<u>66'953.21</u>	<u>80'753.35</u>
<b><i>Comptes de régularisation</i></b>		
Passifs transitoires	245.00	230.00
Pensions encaissées d'avance	1'694.00	4'619.20
	<u>1'939.00</u>	<u>4'849.20</u>
<b><u>Total capitaux étrangers à court terme</u></b>	<b>68'892.21</b>	<b>85'602.55</b>
<b><u>Capitaux étrangers à long terme</u></b>		
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2013-2016	6'366.45	18'176.75
<b><u>Total capitaux étrangers à long terme</u></b>	<b>6'366.45</b>	<b>18'176.75</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>		
Don pour Fonds Solidarité	125'809.67	156'148.17
Don pour Fonds affectés	1'059.25	1'059.25
Don pour frigos "Rotary"	-	1'515.95
Don pour Fonds Aménagement	35'227.34	17'600.00
Don pour Fonds Trafigura	55'994.05	9'656.70
	<u>218'090.31</u>	<u>185'980.07</u>
<b><u>Total Fonds affectés</u></b>	<b>218'090.31</b>	<b>185'980.07</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital versé	374'344.91	374'344.91
Réserve de subventions non dépensées 2009-2012	35'915.56	35'915.56
Subventions communales non affectées 2009-2012	8'154.80	8'154.80
Réserve affectée Crèche externe	57'112.27	80'707.72
Résultat secteur crèche externe Ville d'Onex 2016	-78'770.22	-23'595.45
Résultat de l'exercice après répartition	-31'931.52	35'571.46
Résultat attribué	<u>-110'701.74</u>	<u>11'976.01</u>
Résultats cumulés sur la durée du contrat	49'144.53	13'573.07
<b><u>Total fonds propres</u></b>	<b>413'970.33</b>	<b>524'672.07</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b><u>707'319.30</u></b>	<b><u>814'431.44</u></b>

**COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES**  
**Au 31.12.2016 et 31.12.2015**

	Budget 16 CHF	2016 CHF	2015 CHF
<b>Cotisations de l'Association</b>	3'500.00	4'760.00	2'900.00
<b>Subventions</b>	909'550.00	909'541.00	944'991.00
<b>Recettes</b>			
Pensions	920'000.00	858'837.00	925'286.00
Crèche externe	125'000.00	132'298.05	120'176.05
Buanderie	1'900.00	2'277.50	1'294.00
<b>Total recettes</b>	<u>1'046'900.00</u>	<u>993'412.55</u>	<u>1'046'756.05</u>
<b>Autres produits</b>			
Repas	-	1'236.00	1'812.00
Commission impôt à la source	-	1'057.95	939.60
Produits divers	12'270.00	21'453.15	14'909.55
<b>Total autres produits</b>	<u>12'270.00</u>	<u>23'747.10</u>	<u>17'661.15</u>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1'972'220.00</b>	<b>1'931'460.65</b>	<b>2'012'308.20</b>
<b>Frais du personnel</b>			
Salaires	1'451'523.74	1'562'933.40	1'467'316.45
Autres charges personnel	15'000.00	12'167.70	15'959.60
Charges sociales	263'974.08	262'354.35	259'592.60
Déplacements personnel	500.00	203.50	301.90
Frais de formation	16'400.00	57'288.80	19'600.10
Indemnités journalières	-	-145'296.45	-91'280.31
Prestations assurance maternité	-	-	-
<b>Total frais personnel</b>	<u>1'747'397.82</u>	<u>1'749'651.30</u>	<u>1'671'490.34</u>
<b>Frais généraux</b>			
Alimentation	85'952.00	61'982.10	72'888.95
Frais de locaux et entretiens divers	163'125.00	185'832.36	166'588.75
Frais éducatifs	9'805.00	42'449.30	91'439.95
Frais administratifs	40'840.00	36'030.13	44'829.75
<b>Total frais généraux</b>	<u>299'722.00</u>	<u>326'293.89</u>	<u>375'747.40</u>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>2'047'119.82</b>	<b>2'075'945.19</b>	<b>2'047'237.74</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER ET PROVISIONS</b>	<b>-74'899.82</b>	<b>-144'484.54</b>	<b>-34'929.54</b>
<b>Amortissements</b>	24'800.00	12'983.95	14'900.70
<b>Dotation provision débiteurs douteux</b>		-	8'591.35
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-99'699.82</b>	<b>-157'468.49</b>	<b>-58'421.59</b>
Produits financiers - intérêts créanciers	400.00	0.35	56.60
Charges financières - frais de banque et CCP	730.00	322.20	118.80
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-330.00</b>	<b>-321.85</b>	<b>-62.20</b>

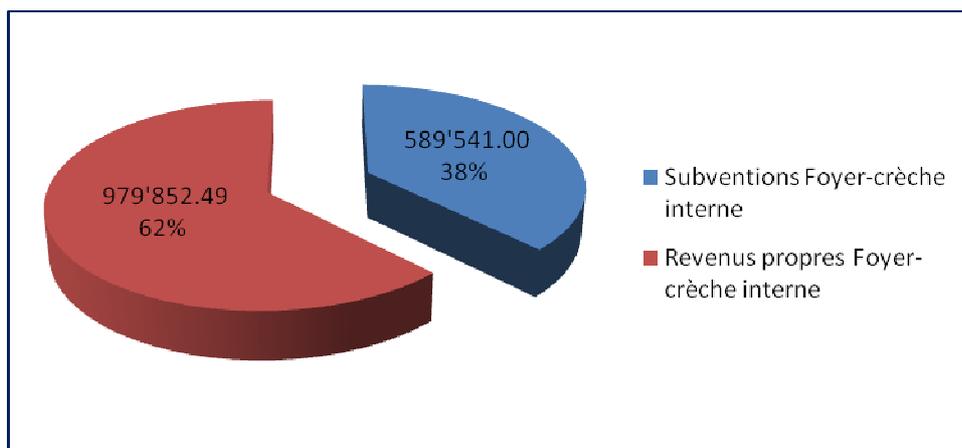
**COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES**  
**Au 31.12.2016 et 31.12.2015**

	<b>Budget 16</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Dons divers affectés	15'100.00	61'077.34	57'450.00
Subventions autres communes affectées	10'000.00	5'000.00	10'300.00
Dons 8 LIPP-V affectés	-	1'550.00	4'654.10
Produits sur exercices antérieurs	-	749.45	540.00
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>25'100.00</b>	<b>68'376.79</b>	<b>72'944.10</b>
Charges sur exercices antérieurs	-	988.25	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>25'100.00</b>	<b>67'388.54</b>	<b>72'944.10</b>
<b>Fonds affectés - attributions</b>			
Fonds de Solidarité	-	-	-3'904.10
Fonds affectés	-	-	-900.00
Fonds Aménagement	-	-17'627.34	-17'600.00
Fonds Trafigura	-	-50'000.00	-50'000.00
<b>Fonds affectés - utilisations</b>			
Fonds de Solidarité	-	30'338.50	40'328.10
Fonds affectés	-	-	238.95
Fonds frigos "Rotary"	-	1'515.95	2'166.00
Fonds 50e	-	-	-
Fonds Trafigura	-	3'662.65	40'343.30
<b>RESULTAT DES FONDS</b> <b>(attributions/utilisations nettes)</b>	<b>-</b>	<b>-32'110.24</b>	<b>10'672.25</b>
<u>Résultat de l'exercice secteur Foyer y compris service de crèche</u>		<b>-43'741.82</b>	<b>48'728.01</b>
<u>Résultat de l'exercice secteur crèche externe Ville d'Onex</u>		<b>-78'770.22</b>	<b>-23'595.45</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT</b>	<b>-74'929.82</b>	<b>-122'512.04</b>	<b>25'132.56</b>
<b>Part à rendre aux subventionneurs sur le résultat de l'exercice</b>			
Ville d'Onex		-78'770.22	-23'595.45
Département présidentiel	-	-10'808.65	12'050.95
Délégation à la Petite Enfance	-	-1'001.65	1'105.60
<b>TOTAL RESTITUTIONS</b>	<b>-</b>	<b>-90'580.52</b>	<b>-10'438.90</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES TRAITEMENT DU RESULTAT</b>	<b>-74'929.82</b>	<b>-31'931.52</b>	<b>35'571.46</b>

Onex, le 21 mars 2017

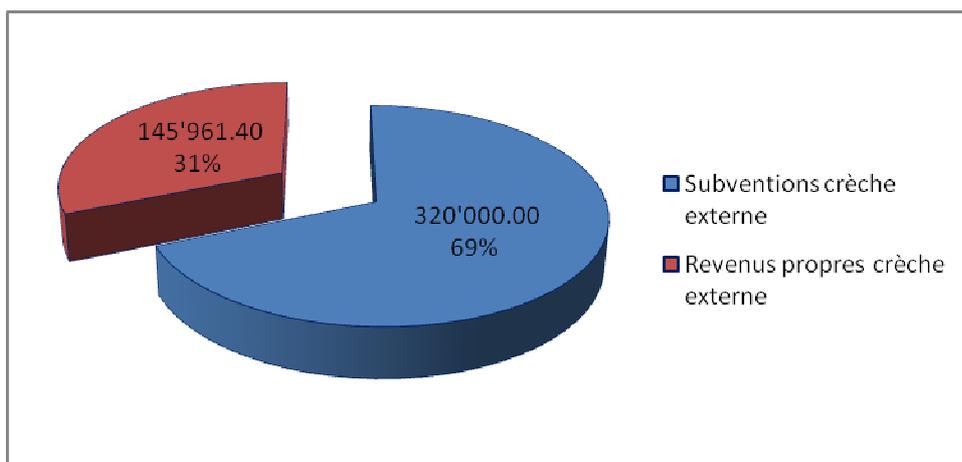
## Répartition des produits - autofinancement

### Secteur Foyer, y compris service de crèche



- ✓ Subvention du Département Présidentiel, État de Genève CHF 539'541,--
- ✓ Subvention de la Délégation Petite Enfance, Ville de Genève CHF 50'000,--

### Secteur crèche externe Ville d'Onex



- ✓ Subvention de la Ville d'Onex CHF 320'000,--

Le résultat 2016 de l'association Foyer Arabelle montre un déficit de 32'000,-- qui est principalement dû à une diminution des produits de pensions du Foyer de 70'000,-- versus 2015. Cette diminution de produits ne reflète pas un problème de taux d'occupation mais est liée à des punaises de lit qui se sont infiltrées dans certaines chambres ; ceci a nécessité des traitements complexes pour éradiquer ces insectes et des chambres n'ont pas pu être occupées par des résidentes durant plusieurs semaines de 2016.

Les frais de personnel sont plus élevés qu'en 2015 pour 78'000,-- notamment par l'attribution d'augmentations de salaire en faveur du personnel ; il faut aussi rappeler qu'en 2015 nous n'avions pas de directrice de crèche durant quelques mois suite au départ de la précédente collaboratrice occupant ce poste.

Les frais généraux ont été très bien maîtrisés avec une diminution globale par rapport à 2015 de 30'000,-- dont des frais d'alimentation & cuisine en dessous de l'année précédente grâce à une très bonne gestion de ce poste par les cuisiniers qui par ailleurs ont réussi à garder une excellente qualité des repas qui sont toujours sains et équilibrés.

On peut encore noter que l'association a pu bénéficier d'un 2<sup>ème</sup> don de Trafigura pour un montant similaire au 1<sup>er</sup> don, soit 50'000,--

Concernant le Bilan les points principaux à relever sont : un très bon niveau de trésorerie qui se monte au 31.12.2016 à 559'000,-- pas d'évènement particulier concernant les débiteurs et créanciers et une baisse des fonds propres suite au déficit 2016

## **REMERCIEMENTS**

---

Toutes les activités décrites dans le présent rapport ont été possibles grâce à l'aide financière de l'État, à nos généreux donateurs, ainsi qu'au soutien de diverses associations, et à la collaboration que nous entretenons avec nos partenaires.

Au **Département présidentiel** représenté par Monsieur François Longchamp, Conseiller d'État.

Au **Bureau de la promotion entre de l'égalité entre hommes et femmes et de prévention des violences Domestiques** (BPEV) représenté par Madame Colette Fry.

Au **Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement** (SASLP), représenté par Madame Mireille Chervaz-Dramé, Cheffe de service, et par Madame Evdokia Reymondin, Chargée d'évaluation (pour les mineurs au foyer).

Au **Service de la petite enfance en Ville de Genève**, représenté par Madame Esther Alder, Conseillère administrative chargée du département de la cohésion sociale et de la solidarité.

À la **Ville d'Onex**, représentée par Madame Carole-Anne Kast, responsable Petite enfance, Madame Carine Papp, cheffe du Service Prévention sociale et Promotion Santé (SPPS), et à l'enfance au SPPS.

Au **Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de jour** (SASAJ), anciennement l'Evaluation des Lieux de Placements, représenté par Madame Marielle Kunz, cheffe de service, et Madame Véronique Girardin Maharjan, chargée d'évaluation.

Nous remercions aussi:

- L'Association Partage
- Le Service de la protection des mineurs (SPMi)
- L'Hospice Général (HG), son Unité de Retour à l'Autonomie, et l'AMIG
- Les HUG et le Planning Familial
- L'Association "Un enfant un cadeau"
- L'Association Camarada
- La Fondation Philiass
- Les foyers d'hébergement genevois
- Le groupe inter-foyers (Solidarité Femmes, au Cœur des Grottes, L'Étape, Le Pertuis, Piccolo)
- Le groupe Inter-crèches d'Onex
- La Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGS)
- Le Centre LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions)

- Le Service pour la Promotion de l'Égalité entre Hommes et Femmes (SPPE)
- Le délégué aux violences domestiques et son service
- Onex Solidaire
- Onex-Familles
- Le Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)
- L'association Solidarité Femmes
- L'École des Parents
- Le Département de l'instruction publique (DIP)
- *Un généreux donateur anonyme*
- Nos fidèles sponsors et donateurs
- Les membres de notre association
- Les membres du comité, pour leur engagement et soutien bénévole
- Toutes les institutions, entreprises et collectivités, grâce auxquelles nous pouvons organiser des sorties et animations, et concrétiser diverses activités.

## **LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION**

---

**Présidente**  
**Vice-présidente**  
**Trésorier**

**Madame Anne-Lise Schweizer**  
**Madame Christina Hangauer**  
**Monsieur Steve Candolfi**

**Membres**

**Madame Katia Staehli**  
**Madame Anne-Marie Hirt**  
**Monsieur Félix Stämpfli**  
**Monsieur Michael Anders**  
**Monsieur Serge Guinot**

**Présidente d'honneur**

**Madame Marcelle Henninger**

**Directeur de l'institution**

**Monsieur Marc-Antoine La Torre (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017)**

**Responsable de la crèche**

**Madame Joëlle Gaspoz**

**Pour tous renseignements complémentaires veuillez-vous adresser à :**

**Arabelle**  
**Foyer d'hébergement avec crèche**  
**64, avenue des Grands Communes**  
**1213 Onex**  
**Tél : 022 792.70.84**  
**Fax : 022 792.47.80**

**e-mail : [info@foyerarabelle.ch](mailto:info@foyerarabelle.ch)**  
**site internet : [www.foyerarabelle.ch](http://www.foyerarabelle.ch)**

**CCP 12-17615-0**